



Salle de spectacle le Zéphyr
Tél. : 05 94 28 20 41

7) CAHIER DES CHARGES POUR APPEL D'OFFRE Alarme anti-intrusion

Vous trouverez ci-dessous le détail des services à effectuer au Zéphyr dans le cadre de l'alarme anti intrusion.

ENTRETIENS DES INSTALLATIONS

La société qui sera retenue devra garantir :

- Par la fourniture de tout document, la justification de son existence légale.
- Par la vérification périodique de l'ensemble des installations de l'alarme anti intrusion du Zéphyr, son état permanent de bon fonctionnement.
- La certification de la vérification des installations par la signature d'un document auprès du responsable de la salle.

Le contrat d'entretien sera signé entre les 2 parties et définira les détails des tâches à effectuer.

En contrepartie des services demandés par l'OCRG et aux conditions ci-dessus indiquées, l'entreprise devra nous faire une proposition de tarification.